

La Voix de l'Arguenon

N° 178

Juillet - Août - Septembre 2021



(Photos prises par Roger Kerrien)

Journée citoyenne 2021

Spectacle Lyncéus organisé par les Bouquineurs



Fête de l'Ane organisée par Créh'Ane



Randonnée pédestre organisée par Emeraude Cyclo VTT



Journée du Patrimoine au Vieux-Château



Concert de Malo chante Brassens



Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	9
Rencontres avec....	20
La vie associative	21
La vie scolaire	28
Dinan Agglomération	30

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie-de-crehen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque :

Lundi : 15h - 16h30

Mardi : 9h - 11h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

☎ 02.96.84.35.51

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen



Le mot du Maire

L'été a tiré sa révérence, la rentrée scolaire est faite et j'en profite pour présenter à nos équipes d'enseignants et de directions des établissements publics et privés tous nos encouragements dans l'accompagnement de nos jeunes.

Les nouvelles de la crise sanitaire sont d'une manière générale assez bonnes. Il est sans doute un peu tôt pour crier victoire quant au recul de la pandémie mais, pour l'heure en France, les signaux sont positifs et incitent à l'optimisme. La conséquence directe, c'est la reprise pour le moins dynamique dans de nombreux domaines, économique, culturel, événementiel... Et à Créhen, comme ailleurs, on sent l'envie de bouger et de retrouver la vie sociale. Je salue également la reprise de la vie associative et l'engagement de ses bénévoles qui font de Créhen une commune dynamique. Je rappelle le « Pass Sport » mis en place par le Conseil Municipal pour permettre à nos jeunes de profiter de tarifs préférentiels dans nos associations sportives et culturelles ; la tombola mise en place dans le précédent bulletin pour gagner des bons d'achat dans nos différents commerces (*la liste des numéros gagnants est présente dans ce bulletin*). Nous allons reprendre les coutumes des années précédentes : repas des aînés et Noël des enfants.

Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover sans cesse votre cadre de vie. Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et vos préoccupations du quotidien. Nous avons toujours plaisir à vous rencontrer et vous recevoir. L'équipe municipale n'a pas de baguette magique mais s'efforce de donner le meilleur d'elle-

même pour l'intérêt général de notre commune. Nous recevons des courriers de revendications qui ne comportent pas de nom, ceci est bien dommage car il est préférable de laisser ses coordonnées si l'on souhaite avoir une réponse. Nous acceptons les remarques quand elles sont fondées car elles peuvent être constructives et nous n'avons pas la prétention d'être parfaits.

Plusieurs projets sont désormais terminés : le sol de la salle de sport, les jeux de boules, les jeux d'enfants... d'autres sont en passe de l'être : la liaison douce de la « Jannais », l'achat d'un terrain pour la création d'un autre lotissement...

Nous travaillons sur l'aménagement de la centralité avec le cabinet d'études ORIGAMI, pour nous permettre de prendre des décisions éclairées pour les futurs projets comme le pôle santé qui fera partie des prochains investissements de la commune. Dans ce sens nous avons organisé une balade urbaine le 25 septembre dernier avec la population et le bureau d'études mais nous avons eu peu de participants. Le 16 novembre prochain nous organiserons avec le Cabinet ORIGAMI, des ateliers de travail avec les citoyens ; si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie (*une communication d'informations sera faite*).

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, sous le signe de l'optimisme et de la confiance

Marie-Christine COTIN.

Les Vœux du Maire auront lieu
Le Samedi 8 Janvier 2022 à 18h30
à la salle polyvalente

Les échos du conseil municipal

du 24 Juin 2021

Les délibérations sont synthétisées
dans le bulletin communal.

Si vous souhaitez plus de détail, vous pouvez les consulter
sur notre site internet www.crehen.fr

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, David BOUVIER, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Céline LABROSSE et Sylvie MENIER

Excusés : Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD), Malo LETONTURIER (procuration à Céline LABROSSE), Aymeric LOUVET et Alain RICHEUX

Secrétaire de séance : David BOUVIER

Acquisition des panneaux de signalisation de voirie

Entreprise retenue : 4S Signalisation de Quévert pour la somme de 1 826,40 € TTC

Problème d'évacuation des eaux pluviales d'une propriété Rue de la Touche (26 Ter)

Monsieur et Madame BONNAMY Bruno ont acheté un terrain à un propriétaire privé qui a divisé sa parcelle en trois et revendu deux lots.

Lors de la division des parcelles, un chemin d'accès privé a été créé avec un réseau destiné à évacuer les eaux pluviales des trois lots.

Monsieur et Madame BONNAMY ont obtenu un permis de construire mais lors de la construction de leur maison, la commune (qui avait entre-temps intégré le chemin privé dans la voirie communale) a constaté que le réseau des eaux pluviales n'était pas suffisamment dimensionné pour recevoir les eaux des trois lots.

Monsieur BONNAMY, qui dit avoir reçu un courrier de la mairie lui demandant de créer un puits perdu pour y envoyer ses eaux pluviales, demande que la collectivité lui rembourse les 900 € engendrés par cette installation, mais aucune trace de ce courrier n'a été retrouvée à la mairie. L'intéressé n'a pas non plus fourni la preuve de ce courrier.

Marie-Christine COTIN invite le Conseil Municipal à statuer sur un éventuel remboursement.

Jean-Luc CADE, qui était adjoint à la voirie à l'époque, ne se rappelle pas non plus avoir envoyé un courrier exigeant que Monsieur BONNAMY crée un puits perdu. Il rappelle que son terrain est issu d'un lotissement privé. Ce n'est pas la commune qui a installé la canalisation trop petite.

Il ajoute que la sortie des eaux pluviales au coin de la maison de Monsieur BONNAMY n'aurait de toute façon pas permis un raccordement au réseau.

Il avait alors proposé à Monsieur BONNAMY de s'arranger avec son voisin afin qu'il l'autorise à évacuer ses eaux pluviales par ce terrain à l'arrière de la maison, ce qu'il n'a pas fait. Le puits perdu n'a pas été imposé par la mairie mais par la configuration des lieux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal refuse de participer au remboursement du puits perdu de Monsieur et Madame BONNAMY.

Agrandissement du parking du Guildo

Madame le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité d'agrandir le parking du Guildo le long du terre-plein Rue du Vieux-Château.

Elle ajoute qu'un projet d'aménagement a été présenté au Département (propriétaire du terre-plein) qui l'a approuvé après quelques modifications.

Elle présente le projet d'aménagement qui consiste simplement à délimiter quelques places de l'autre côté de la haie existante à l'aide d'un enrochement et en déplaçant la barrière d'une dizaine de mètres. Les travaux sont estimés à environ 1 500 € TTC.

Béatrice BURLLOT demande pourquoi la commission environnement n'a pas travaillé le projet car une visite sur le terrain aurait permis de mieux l'appréhender.

Marie-Christine COTIN répond que le sujet a été évoqué en commission et que de toute façon le projet transformé par les services du Département ne peut plus être remanié car c'est le Département qui est propriétaire du terrain et qui a le dernier mot.

Michel BOITTIN demande pourquoi la commune investit sur un terrain qui ne lui appartient pas et pourquoi ce n'est pas le Département qui règle les travaux.

Marie-Christine COTIN explique que c'est la commune qui a besoin de ce parking pour les riverains et les nombreux touristes et randonneurs qui se garent là. Le Département a signé avec la collectivité une convention

d'occupation du domaine public portuaire et qu'il appartient à la commune d'assumer le coût des travaux qu'elle entreprend. Elle ajoute que la commune est d'ailleurs dotée d'un budget annexe « Port du Guildo » dont les finances permettent largement cet investissement. L'enrochement n'est qu'une installation provisoire qui peut se retirer si besoin.

Après en avoir délibéré, à la majorité (14 pour et 3 absentions : Jean-Luc CADE, Michel BOITTIN et Béatrice BURLLOT), le Conseil Municipal valide le projet d'aménagement du parking du Guildo et donne pouvoir à Madame le Maire de faire l'installation en régie par les services techniques communaux.

Instauration d'un pass'sport pour les jeunes

Objectif : Encourager les jeunes âgés de 6 à 18 ans à faire du sport tout en aidant les associations locales.

Valeur du pass'sport : 20 €

Procédure : Si le titulaire souhaite adhérer à une association, il présentera son pass à l'association qui diminuera ses frais d'adhésion du montant de 20 €. En contrepartie, l'association présentera à la mairie la totalité des bons récoltés sur la saison afin d'en obtenir le remboursement. Le bon serait valable auprès de toutes les associations de Créhen ainsi que dans une association hors commune à condition que le sport pratiqué ne soit pas proposé par une association de Créhen.

Tarifs repas cantine et accueil périscolaire 2021/2022

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er septembre 2021 :

Tarifs repas cantine :

- 3,10 € / enfant
- 4,30 € / adulte

Tarifs accueil périscolaire :

Tarifs à la journée	Si QF < 512 €	Si QF > 512 €
Matin	1,33 €	1,60 €
Soir (goûter compris)	1,71 €	2,10 €
Matin et soir	3,04 €	3,30 €
Supplément dépassement après 19h : 4,00 € le 1/4 d'heure entamé		

Réductions par famille : 20% pour le 2ème enfant, 30 % pour le 3ème enfant et gratuit à partir du 4ème enfant

Ecole primaire de Plancoët : participation aux frais de fonctionnement

la commune de Plancoët demande une participation de 446,53 € au titre de la participation de la collectivité à la scolarisation d'une élève de Créhen à l'école primaire de Plancoët dans leur classe pour l'inclusion scolaire (CLIS). Comme la commune de Créhen ne dispose pas de ce type de classe dans l'une ou l'autre de ses écoles primaires, le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement.

Tombola des commerçants

Objectif : aider les commerçants de Créhen impactés par la crise sanitaire en instaurant une tombola permettant de manière ludique de créer une dynamique de clientèle. Les commerces concernés seront ceux inscrits à la chambre du commerce et de l'industrie, à savoir : le bar, la boulangerie, les quatre restaurants, le salon de coiffure et le garage.

Un numéro a été attribué à chaque bulletin communal distribué début juillet dans les foyers. Un tirage au sort a été effectué grâce à un logiciel informatique spécial. Les numéros gagnants ont été affichés dans les commerces ainsi que sur le site internet et panneapocket. Un bon d'achat est remis en mairie à chaque gagnant.

Sonorisation du feu d'artifice

Société retenue : Yannick Animation pour la somme de 432 € TTC

Acquisition de décorations de Noël

Société retenue : HTPYRO de Guichen (35) pour la somme de 2 685,56 € TTC

Photos des peintures faites dans le hall garde-rie / bibliothèque lors de la journée citoyenne



TOMBOLA!

Résultats

Restaurant au Gré du Vent : 25 bons d'achat de 10 € à gagner

N° gagnants : 31 - 44 - 48 - 66 - 72 - 75 - 141 - 177 - 261 - 262 - 274 - 317 - 355 - 382 - 463 - 532 - 569 -

Restaurant Le Vieux-Château : 25 bons d'achat de 10 € à gagner

N° gagnants : 27 - 54 - 150 - 155 - 168 - 170 - 203 - 214 - 238 - 253 - 307 - 477 - 531 - 565 - 568 - 586 -

Crêperie Le Presbytère : 25 bons d'achat de 10 € à gagner

N° gagnants : 34 - 99 - 111 - 166 - 265 - 337 - 387 - 396 - 421 - 458 - 476 - 491 - 580 - 592 - 596 -

La Friterie Le Créh'1 Chti Commerce : 25 bons d'achat de 10 € à gagner

N° gagnants : 22 - 23 - 29 - 36 - 38 - 89 - 92 - 134 - 142 - 156 - 213 - 232 - 254 - 417 - 431 - 469 -

Salon de coiffure Planet'Hair : 25 bons d'achat de 10 € à gagner

N° gagnants : 3 - 130 - 137 - 144 - 206 - 267 - 296 - 356 - 383 - 435 - 437 - 460 - 471 - 488 - 503 - 539 -

Garage Delamaire : 25 bons d'achat de 10 € à gagner

N° gagnants : 40 - 116 - 135 - 136 - 212 - 260 - 264 - 279 - 401 - 409 - 432 - 434 - 439 - 441 - 466 - 489 -

Le Bar Le Menhir : 50 bons d'achat de 5 € à gagner

N° gagnants : 5 - 30 - 69 - 163 - 167 - 169 - 184 - 190 - 193 - 199 - 200 - 245 - 270 - 278 - 286 - 288 - 292 -
298 - 308 - 313 - 315 - 328 - 347 - 373 - 381 - 428 - 459 - 473 - 478 - 490 - 498 - 519 - 551 - 556 - 560 -

La Boulangerie Aux Délices Créhennais : 50 bons d'achat de 5 € à gagner

N° gagnants : 2 - 28 - 35 - 46 - 57 - 59 - 79 - 82 - 98 - 128 - 131 - 140 - 172 - 174 - 216 - 233 - 255 - 272 -
290 - 343 - 350 - 397 - 405 - 424 - 430 - 461 - 462 - 467 - 472 - 479 - 482 - 492 - 499 - 504 - 505 - 513 -
572 - 589 - 634 - 644 - 664 - 677 - 694 - 697 - 704 - 728 - 764 - 778 - 789 - 797

Il reste encore des bons d'achat à la mairie. Vérifiez au dos de votre dernier bulletin communal le numéro attribué avec la liste des numéros tirés au sort et venez chercher votre lot si vous êtes gagnant ou faites-en profiter quelqu'un de votre entourage.

Cette tombola a été organisée pour soutenir nos commerçants ; il est important d'utiliser les bons gagnants.

Présents : Marie-Christine COTIN, André BOURGET, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, David BOUVIER, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Céline LABROSSE et Malo LETONTURIER

Excusés : Sylvie MENIER (procuration à Claudine LONCLE), Aymeric LOUVET (procuration à Marie-Christine COTIN) et Alain RICHEUX (procuration à Malo LETONTURIER)

Secrétaire de séance : Virginie EVEN

Avis sur un projet d'installation classé pour la protection de l'environnement de la société GUYOT Environnement

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de chaufferie biomasse présenté par les gérants de la société LAÏTA et GUYOT Environnement lors de la séance du 24 septembre 2020.

Elle explique que la société GUYOT Environnement envisage de créer une chaufferie biomasse de 15 MW afin de produire de la vapeur saturée à destination de la laiterie, sur le site de Bellevue au lieu-dit La Ville Pe-lée.

L'objectif de ce projet est non seulement de permettre à la laiterie de réduire sa consommation d'énergie fossile sur son usine de production et de lui fournir de l'énergie thermique grâce à une source locale, mais aussi de développer de nouvelles filières de valorisation des déchets de bois breton.

Afin de réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre induites par la chaufferie, le projet prévoit l'installation d'un procédé de captage au CO2.

La chaudière consommera 28 000 tonnes / an de bois et permettra la production d'un débit de vapeur saturé allant jusqu'à 19 tonnes / heure.

Elle ajoute que l'installation projetée relève du régime de l'enregistrement prévu à l'article L512-7 du code de l'environnement. La procédure impose une consultation publique de quatre semaines du 1^{er} juillet au 29 juillet 2021 inclus.

Un registre est actuellement ouvert à la mairie.

Elle invite le Conseil Municipal à donner son avis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- 1) s'étonne qu'une telle enquête soit lancée en pleine période estivale, ce qui contraint les délais et implique que le Conseil Municipal donne un avis avant la fin de l'enquête,
- 2) regrette que ne soit pas davantage utilisé de bois de bocage du territoire issu de la production agricole du secteur (taille de haies bocagères),

- 3) décide de donner un avis favorable à condition que la population ne s'oppose pas au projet lors de l'enquête. Si tel était le cas, le Conseil Municipal se donne le droit de revoir sa position en fonction des arguments donnés par les habitants.

NB : un permis de construire a été délivré le 15/04/2021

Construction d'un hangar au local horticole

But : Stocker du matériel à côté du local horticole Rue de la Champagne. Obligation d'avoir un architecte pour déposer un permis de construire.

Architecte retenu : Cabinet CG Architecture de Dinan pour la somme de 2 160 € TTC

L'architecte a besoin que les limites du terrain communal soient matérialisées par un géomètre avant le dépôt du permis de construire.

Géomètre retenu : Jérémy FORGEOUX de Saint-Malo pour la somme de 1 620 € TTC.

Foyer - Mairie : installation d'une nouvelle chaudière

Société retenue : THERMI CONFORT de Saint-Lormel pour une chaudière gaz de 60 kw pour la somme de 14 018,02 € HT.

Portail école publique

Les vantaux des portails de l'école primaire publique ne ferment plus correctement et les gonds sont à modifier.

Société retenue : LETACONNOUX Sylvain de Saint-Lormel pour la somme de 1 998 € TTC.

Eclairage public

André BOURGET explique au Conseil Municipal la nécessité de rénover quatre foyers sur l'éclairage public : le foyer B0410 Rue de la Croix Jolivet, le foyer E0181 Rue du Vieux-Château et les foyers Fi0153 et 154 sur le parking de la salle polyvalente. Il présente des devis du Syndicat Départemental d'Energie (SDE) des Côtes d'Armor.

Coût du devis : 6 285,60 € (coût des travaux majoré de 8% de frais d'étude). Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux. Coût pour la collectivité : 3 783 € pour les 4 foyers.

Lotissement Domaine des Vallées 3 : acquisition du terrain ZT 242

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision prise lors de la séance du 17 décembre 2020 d'acquérir la portion à urbaniser de la parcelle ZT 242, Route du Vaugourieux, pour y construire la troisième phase du lotissement Domaine des Vallées.

Elle ajoute que cette parcelle de 22 292 m² comporte environ 13 600 m² classés AU (A Urbaniser) et 8 692 m² classés A (Agricole). Lors de la séance du 29 avril 2021, elle avait expliqué que le vendeur acceptait de céder cette parcelle au tarif de 10 € le m² pour la zone AU et 1 € le m² pour la zone agricole. Le Conseil Municipal avait alors refusé d'acheter la terre agricole et demandé aux vendeurs de la proposer au fermier Monsieur HAMONIAUX.

Elle explique que Monsieur HAMONIAUX a rédigé un courrier de renoncement à acquérir la terre agricole. Les vendeurs ont donc fait une dernière proposition : celle de vendre la parcelle entière au tarif de 10 € le m² pour la partie constructible et 50 centimes le m² pour le reste de la zone classée en terre agricole. Accord du Conseil Municipal et décide donc de proposer un bail locatif à Monsieur HAMONIAUX pour la portion qui ne sera pas urbanisée.

Avis sur le droit de préemption d'une propriété sise 12 Rue de la Champagne

Jean-Luc CADE et David BOUVIER estiment qu'il est difficile de se prononcer sur l'intérêt ou non pour la collectivité de préempter cette propriété tant que l'étude urbaine du bourg n'est pas achevée.

Philippe DOS pense qu'il faut avoir une vision à 20 ou 30 ans de l'aménagement du bourg et préempter cette

propriété permettrait de créer un ensemble cohérent dans ce secteur.

Madame le Maire et Malo LETONTURIER estiment qu'il n'est pas nécessaire d'acheter des maisons qui vont être achetées par des habitants qui souhaitent y vivre à l'année.

Après en avoir délibéré, à la majorité (13 pour, 2 contre (David BOUVIER et Philippe DOS) et 4 absentions (Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, et Chantal DETOT), le Conseil Municipal décide de renoncer à la préemption de la propriété située 12 Rue de la Champagne.

Plancoët Arguenon Football Club : participation au financement d'un animateur sportif

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de la mairie de Pluduno sollicitant les collectivités qui ont un nombre significatif de licenciés au Plancoët Arguenon Football Club à signer la convention de participation de 45 € par jeune pour l'emploi d'un animateur sportif.

Elle ajoute que 17 enfants sont inscrits au PAFC soit une participation de 765 €.

Elle précise que la commune de Créhen dispose également d'un club de football qui s'est associé il y a plusieurs années à celui de Pluduno pour former le VAFCP (Val d'Arguenon Football Créhen-Pluduno) pour lequel la commune finance des infrastructures coûteuses (terrains, vestiaires) et verse une subvention de fonctionnement. Le Conseil Municipal refuse de financer l'animateur sportif du club de Plancoët.

Prochaines dates du Conseil Municipal

Jeudi 28 octobre - Jeudi 25 novembre - Jeudi 16 décembre

Lieu : Mairie

Horaire : 19 h 00

Les séances sont ouvertes au public

La vie communale

Etat civil



Naissances

Jules PELLAN (Saint-Malo), le 1er juillet

20 Rue de Taillefer

Jade BOUAN (Saint-Brieuc), 11 juillet

28 Rue de la Touche

Erell GOURLAY (Saint-Malo), le 8 septembre

6 Rue Théodore Botrel

Ofélia DELANOË (Saint-Malo), le 23 septembre

PACS

Bryan SASSIER et Vanessa POULAIN, le 30 juillet

14 Rue Laënnec

Mariages

Jean-Christophe LARKAN et Aude BIZEUL, le 10 juillet

1 bis Rue de la Croix des Tilleuls

Claude FREIRE et Céline SÉGOUIN, le 11 septembre

14 Allée des Cormorans

Antoine de la ROCHE de BRANSAT et Shams EL KAROUI, le 18 septembre

La Chenelaye / St-Jacut-de-la-Mer

Dominique LETESSIER et Mireille JUGAN, le 2 octobre

9 Place Gilles de Bretagne



Mariage hors commune :

Tristan ORIEUX et Aurore LECORGUILLÉ, le 17 juillet

15 Rue du Chêne Vert

Décès

Annie ROUGET, 59 ans, Brambouilly	3 juillet
Bernard CHARBONNIER, 93 ans, Gibraine	12 juillet
Monique RENOARD, 76 ans, 19 Rue du Moulin de Talva	20 juillet
 Ginette HAMELIN, 92 ans, Gibraine	2 septembre
Denis RONDEL, 63 ans, 13 Rue de la Touche	13 septembre
Joseph HAMONIAUX, 82 ans, 2 impasse des Camélias	26 septembre

Inhumations à Créhen :

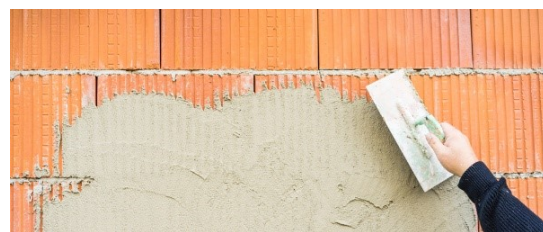
Odette CHARLOT, 98 ans, décédée le 9 septembre à Quintin (22)





N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PC 02204921C0016	La Conterie	Transformation garage en pièce à vivre, fermeture préau et modification des façades
PC 02204919C0008M01	2 Rue du Stade	Déplacement de l'implantation de l'élévateur (accessibilité mairie)
DP 02204921C0033	15 Rue de la Touche	Extension habitation
DP 02204921C0039	4 L'Eumais	Remplacement et agrandissements d'ouvertures
DP 02204921C0041	Le Perron	Restructuration habitation
DP 02204921C0042	10 Rue de la Champagne	Changement garde-corps
DP 02204921C0043	La Planche	Agrandissement entrée et portail
DP 02204921C0044	3 Allée des Meuniers	Carport
DP 02204921C0046	6 Rue Laënnec	Fenêtre de toit
DP 02204921C0047	7 Rue du Sacré Cœur	Véranda
DP 02204921C0048	26 Route de l'Arguenon	Changement porte automatique par vitrine fixe avec fenêtre de garde
DP 02204921C0049	43 La Ville d'Est	Mur de clôture et portail
DP 02204921C0050	12 L'Eumais	Clôture
DP 02204921C0051	9 La Prioulais	Châssis de toit

Crépir un mur doit être considéré comme une évidence et être du bon sens dans le respect des voisins qui n'ont pas à supporter la vue de parpaings, de briques et de plaques de ciment nus.



NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures

Les lauréats du Prix du fleurissement

Cette année, le Jury du Fleurissement s'est réuni le **lundi 12 Juillet**. Nous avons sillonné la commune à la recherche de beaux jardins, parcs et façades. Une soixantaine de maisons ont été visitées et c'est plus de 47 kms parcourus sur la commune .

Cette année le jury était composé de Mesdames Miel Claudine de Plancoët, Rigaud Marie-Annick de Bourseul, Messieurs Jouffe Ernest de Corseul et Moreau de Plancoët (*photo ci-contre de gauche à droite*).



Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue

1er prix	M. et Mme Christian LONCLE
2ème prix	M. et Mme Jean-Luc HAMON
3ème prix	Messieurs LENESTOUR et BEDEL

Catégorie 2 : Parc et grand jardin

1er prix	M. et Mme Adrien THEAULT
2ème prix	M. et Mme Jack CLOGENSON
3ème prix	M. et Mme Philippe BEAUREPAIRE

Catégorie 3 : Façade fleurie seule

1er prix	M. et Mme Fernand SALOU
2ème prix	M. et Mme Louis BEDFERT
3ème prix	M. et Mme Georges MICHEL

Catégorie 4 : Hôtels restaurants

1er prix	Restaurant au Gré du Vent
2ème prix	Crêperie Le Presbytère
3ème prix	Restaurant Le Vieux-Château

Catégorie 5 : Foyers et autres établissements

Hors catégorie

Catégorie 6 : Rocaille, jardin zen

1er prix	M. et Mme Dominique RAULT
2ème prix	M. et Mme Daniel MACÉ

Catégorie 7 : Hébergements touristiques saisonniers

1er prix	M. et Mme Jacques LEROUX
2ème prix	M. et Mme Jean-Luc LEMONNIER

Catégorie 8 : Potagers fleuris

1er prix	M. et Mme Mario RAGOT
2ème prix	M. et Mme Daniel SAMSON
3ème prix	M. et Mme Francis SERRANDOUR



Prix d'excellence à M. et Mme Jean-Claude AILLET, M. et Mme Dominique SANTOT et M. et Mme Philippe LADOUCE

La remise des prix aux lauréats aura lieu lors des vœux du Maire le samedi 8 janvier 2022

Passage dans notre commune d'ESAT 4 Vaulx

La mairie vous informe par voie de presse des dates de passage de l'ESAT 4 Vaulx pour des travaux de désherbage mécanique de la voirie. Merci de prendre en compte les dates des prochains passages :

- ✓ Semaine 41 (lundi 11 et mardi 12/10)
- ✓ Semaine 45 (lundi 8 et mardi 9/11)



Lors de ces passages, afin de faciliter le travail des agents, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de ne pas garer vos véhicules sur le trottoir.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Enlèvement des encombrants le mercredi 10 novembre

Les habitants devront se faire connaître à la mairie avant le 6 novembre.

Les ferrailles et « encombrants » devront être déposés la veille devant les propriétés. Ne seront pas ramassés : les gravats, les matériaux de démolition, les déchets de pelouse, les tailles de haie et les branchages qui doivent être déposés à la déchèterie de Plancoët ou de La Landec.

L'enlèvement des encombrants est un service municipal aux personnes n'ayant pas de moyens de les emmener jusqu'à la déchetterie.



Protéger les eaux du Littoral : nous avons tous à y gagner

Les eaux du littoral peuvent être contaminées par des pollutions invisibles : les contaminations microbiologiques. Ces pollutions, d'origine fécale, peuvent porter atteinte à la santé des baigneurs et à celle des consommateurs de coquillages. Sur la côte d'Emeraude, ses estuaires et la baie du Mont-Saint-Michel, plusieurs épisodes de pollution ont lieu tous les ans, entraînant des interdictions temporaires de baignade, de pêche à pied, d'exploitation ou de commercialisation des coquillages. Les enjeux sont sanitaires pour les consommateurs, mais aussi économiques pour le territoire. Ces pollutions peuvent provenir de l'assainissement, de certains loisirs (rejets de caravaning, rejets de plaisance, déjections canines ou équinées) ou encore de l'agriculture.

Lutter contre ces pollutions est l'affaire de tous ! Chacun peut agir à son niveau pour les réduire !

Pour tout comprendre sur ces pollutions, un film, des dépliants et des affiches sont disponibles sur le site internet du SAGE Rance Frémur : <https://link.infini.fr/xB53weKC>

Ce projet, porté par les collectivités locales, bénéficie du soutien financier du Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), de la Région Bretagne et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Article préparé par SAGE Rance Frémur

Régisse est adorable,
dommage qu'il ne ramasse pas
ses crottes lui-même.



**Protéger
les eaux du littoral**

NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Les déjections canines sur les plages et dans les caniveaux
finissent toujours dans la mer et la polluent.

La solution ? Ramassez et jetez à la poubelle les crottes de vos petits compagnons.



Fermeture de la bibliothèque du 8 au 23 novembre

La bibliothèque de Créhen va faire partie du réseau des bibliothèques Dinan Agglomération. Un nouveau logiciel « Nanook » et portail web « Lirici » vont réunir les 29 bibliothèques sur 38.

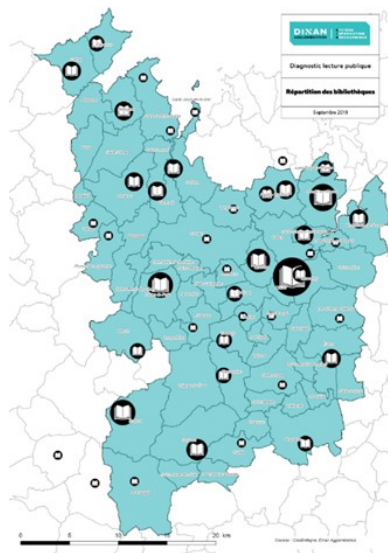
Le transfert des données vers le nouveau logiciel s'effectuera du 8 au 23 novembre, période durant laquelle la bibliothèque sera fermée, avec réouverture prévue le 24 novembre (14 h). Les bibliothèques utiliseront le même logiciel et la même carte de prêt.

La mise en ligne du portail web « Lirici » est prévue le 25 novembre.

Cette plateforme regroupera un ensemble de services : présentation du réseau des bibliothèques, les informations pratiques (horaires, contact, etc.), le catalogue commun et l'agenda des actions culturelles.

Le 25 novembre 2021, le réseau intercommunal des bibliothèques permettra à tous les habitants d'accéder plus facilement aux bibliothèques du territoire : une seule porte d'entrée sur internet grâce à la mise en ligne d'un site web commun aux bibliothèques, une carte d'abonnement unique permettant l'emprunt de documents dans toutes les bibliothèques du réseau et surtout des équipes de bibliothécaires

unies pour proposer une offre culturelle cohérente et diversifiée.



En quelques chiffres :

- ◆ 3 bibliothèques communautaires
- ◆ 38 bibliothèques municipales ou associatives
- ◆ 13 700 inscrits
- ◆ 40 bibliothécaires salariés et 166 bénévoles
- ◆ 270 000 documents ressources

Rappel des nouveaux horaires bibliothèque et mairie / agence postale

Nouveaux horaires depuis le 30 août 2021

Bibliothèque :

- Lundis de 15h à 16h30
- Mardis de 9h à 11h
(accueil prioritaire des assistantes maternelles avec leurs enfants)
- Mercredis de 14h à 17h30
- Jeudis de 10h30 à 12h30
- Samedis de 10h30 à 12h30

Mairie / Agence Postale

- Lundis de 9h à 12h30
- Mardis de 9h à 12h30 / 14h à 16h30
- Jeudis de 9h à 12h30 / 14h à 16h30
- Vendredis de 9h à 12h30
- Samedis de 9h à 12h



Pouvoir accéder à ses documents sur internet !



La fracture numérique existe et la dématérialisation des documents administratifs et autres la rend de plus en plus réelle.

Nous souhaitons apporter les clés de compréhension à celles et ceux qui se sentent démunis face à l'utilisation d'internet pour créer, compléter, modifier des documents tels que la feuille d'imposition, le compte bancaire, les factures d'eau, d'électricité, de téléphone, de gaz et autres.

L'association « Arguenon Informatique » basée à Créhen est prête à dispenser de l'information et un minimum de formation requise pour franchir le pas ou se sentir plus en confiance avec son PC.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés par cette formation, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie ou en téléphonant au 02.96.84.13.12, les inscriptions étant possibles jusque fin Novembre 2021 afin que nous puissions organiser cette session.

De plus, cette formation ne pourra avoir lieu qu'avec un minimum de participants et l'adhésion coûtera à chaque personne 25 €, le reste à charge étant pris par la mairie. L'offre s'adresse à tous sans critère d'âge.

La mairie souhaite vous aider, alors franchissez le pas.....

Alain MACÉ



Conflits et troubles de voisinage



Je suis très souvent sollicitée pour intervenir lors de conflits et de troubles de voisinage, ce qui n'était pas le cas de façon aussi fréquente dans les années précédentes. Je pense que la crise sanitaire que nous venons de vivre a changé la vie sociétale.

Le maire doit s'assurer que le trouble ne constitue pas une atteinte à l'ordre public et que personne ne court de danger. Si le conflit qui anime les différentes parties ne concerne pas le domaine public ou la réglementation régie par la police du maire, il est préférable de faire appel au conciliateur de justice (*permanences affichées en mairie*).

Avant d'en arriver à ce stade, je pense qu'il est nécessaire de privilégier le dialogue pour éviter d'aggraver la situation.

Avant toute chose, il faut se respecter entre voisins. Il ne s'agit pas d'être proche mais par exemple : un sourire, un bonjour, se prévenir si des travaux vont avoir lieu, si vous organisez une petite fête qui fera un peu plus de bruit que d'habitude ou toute autre gêne qui pourrait éventuellement déranger votre voisin. Faisons preuve d'un peu de tolérance. La vie en société n'est pas toujours simple mais avec un peu de bienséance les relations peuvent s'avérer plus faciles.

Une bonne relation entre voisins est importante, et parfois même salutaire !

(Chaque année pensez à organiser la fête des voisins au mois de mai).

Marie-Christine COTIN.

Le BRUIT	Autorisation aux particuliers	Autorisations aux professionnels
Jours ouvrables	8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30	7h00 - 20h00
Samedi	9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00	8h00 - 19h00
Dimanche et Jours férié	10h00 - 12h00	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)

La collecte de bouchons mise en place par l'association P'tit Corps Malade (Olivia) s'arrête momentanément.

Nous vous tiendrons informés de la reprise.

Merci de bien vouloir stopper les dépôts jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.



Dans cette période encore un peu sous le doute sanitaire, où chacun découvre la fragilité du vivre ensemble, il est essentiel de retisser du lien social et de redécouvrir les vertus de l'action collective. La journée citoyenne du samedi 11 septembre dernier qui s'est déroulée sous le soleil a ravi ses participants. Le « passe sanitaire » n'a pas entaché sa réussite.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont

investies pour mettre en place ces douze activités. Un remerciement tout particulier à Romain BLAIS, pompier à Plancoët qui a animé toute la journée des ateliers « Protéger et alerter ».

Vous pouvez retrouver dans ce bulletin les photos de cette journée citoyenne et les réalisations menées à bien par les différentes équipes.

Courant novembre nous vous proposerons de venir découvrir le film et les photos réalisées lors de cette journée.

Marie-Christine COTIN



Le 11 novembre prochain après la commémoration, nous allons organiser le traditionnel repas des aînés ; il sera demandé aux invités de présenter leur « passe sanitaire ».

Les personnes concernées, vont recevoir une invitation et un coupon réponse sera à déposer à la mairie dans une urne prévue à cet effet.

Nous sommes heureux de pouvoir vous réunir à nouveau dans une ambiance festive.

Les personnes qui sont accueillies en EHPAD, en Communauté, en Foyer ou hospitalisées ne recevront pas un courrier d'invitation mais un « coffret douceur » leur sera offert par la mairie.

Marie-Christine COTIN



Le dispositif argent de poche qui donne la possibilité aux adolescents créhennais de 16-17 ans d'effectuer de petits travaux dans notre collectivité est toujours d'actualité.

Les jeunes intéressés (garçons et filles) peuvent se renseigner et retirer leur bulletin d'inscription à la mairie et réserver la période de vacances scolaires qui les intéresse et qui reste disponible. Ils peuvent aussi le télécharger sur notre site internet www.crehen.fr, rubrique « infos pratiques » et « démarches administratives ».

En contrepartie, ils recevront une petite indemnisation

(15 € par jour pour 3 heures de travail). Chaque jeune peut cumuler jusqu'à 5 missions par an dont 3 par période de vacances scolaires (Pâques, juillet, août et la Toussaint).

Les missions peuvent être diverses en fonction de la période et des besoins (désherbage au cimetière, petits travaux d'entretien, nettoyage de véhicules et de mobilier urbain, classement et rangement divers à la mairie ou à la bibliothèque).

Marie-Christine COTIN

Un marché hebdomadaire démarrera le vendredi 5 novembre 2021

Il aura lieu tous les vendredis de 16h00 à 20h00

sur la place de l'Eglise.

Prioritairement le marché est dédié aux produits locaux, alimentaires et autres. Plusieurs exposants ont été contactés et ont répondu favorablement à notre demande.



Départ en retraite d'Alain GOURGAN

Le 17 septembre dernier nous avons fêté le départ en retraite d'Alain GOURGAN avec ses proches, ses collègues et les élus. C'est toujours avec regret que nous nous séparons d'un agent.

Alain est né à « Palluée » à TRIGAVOU le 20 janvier 1957, lieu, témoin de sa vie car il ne l'a jamais quitté. A 16 ans, il est contraint d'arrêter l'école pour être aide familial, à 20 ans il épouse Claudine en février 1977, Ils deviennent les parents de 7 enfants. L'objectif d'Alain et Claudine c'est d'offrir une vie la plus douce possible à leurs enfants. Alain travaille dur le jour à la ferme, la nuit comme chaudronnier serrurier chez PASDELOU à CORSEUL et en plus il arrive encore à rendre service à ceux qui le lui demandent.

Petit à petit, il s'installe dans sa ferme, il refait sa maison de ses mains pour donner le confort à sa famille. Les années qui suivent sont des années de bonheur familial. Mais les mises aux normes du monde agricole viendront à bout de cette période. Le voilà donc dans l'obligation de la reconversion mais ce n'est pas ça qui va mettre à mal sa volonté, bien au contraire, elle est plus que jamais décuplée.

Il fait un remplacement aux services techniques de Languenan, s'inscrit au Centre de Gestion et, il arrive à CREHEN en juin 2004 pour des remplacements

d'arrêts de travail ; et il est nommé par Pierre LECAILLIER, agent des services techniques 2^{ème} échelon stagiaire, de CREHEN au 1^{er} juillet 2006. Au premier juillet 2007, il est titularisé Adjoint Technique 2^e classe, au 1^{er} juillet 2008 Adjoint Technique 1^{ere} classe. Il passe le 4^e et 5^e échelon respectivement en 2009 et 2011. En 2014 il est au 6^e échelon en tant qu'Adjoint Technique Territorial de 2^e classe. Il gravit ensuite les échelons successifs avec son ancienneté jusqu'à la fin d'année 2020 où il évoque le fait de faire valoir ses droits à la retraite pour le premier avril 2021.

Malheureusement, la vie n'est pas un long fleuve tranquille ; après avoir déjà eu des moments familiaux douloureux, quelques années auparavant, voilà que la maladie vient modifier sa vie personnelle et injustement stopper sa carrière avant l'heure et ne lui permettra pas de reprendre le travail avant la retraite.

Là encore, sa force de caractère et sa combativité bien présentes sont les atouts majeurs de sa santé retrouvée et en cours de consolidation.

Nous n'oublierons pas sa joie de vivre et sa bonne humeur et nous lui souhaitons de profiter de cette retraite amplement méritée auprès de ses proches.

Marie-Christine COTIN





Nous avons accueilli notre 26^{ème} participant aux stages de taille de pierre. Nos animations affichent complet et les listes d'attente s'allongent, certains sont venus de Paris, Brest, Nantes et de Normandie pour maîtriser le ciseau, le pic et la boucharde.



Visite imprévue de France 2 qui nous a fait l'honneur d'un reportage diffusé au 13h sur la restauration menée par notre association « les compagnons du Guildo ». Voir le reportage sur notre chaîne YouTube.

Carine Losay qui connaît le langage de nos amis les arbres a su guider nos tailleurs de fruitiers à pépins. Après un exposé pratique chaque participant, avant de passer à l'action, a proposé sa taille, commentée par Carine Losay. Un véritable parcours d'initiation mais efficace dont on se souvient. Vous pourrez découvrir une vidéo sur notre chaîne YouTube



ANCIEN COUVENT DES CARMES DU GUILDO

Stage de taille de fruitiers à noyau (14h-18h)

Le vendredi 19 novembre 2021

Le samedi 20 novembre 2021

Pour recevoir les programmes détaillés, tarifs, bulletins d'inscription de nos stages, nous envoyer un mail à :

anciencouventguildo@gmail.com

Visite du couvent aux flambeaux

Le vendredi 22 octobre à 20h30 (horaire à confirmer)

Le samedi 23 octobre

Légendes et mythes du couvent racontés en visitant les extérieurs Programme, horaires, tarifs pass sanitaire et **inscription obligatoire** à :

anciencouventguildo@gmail.com

Vous pouvez accéder à notre chaîne vidéo en tapant sur Google « YouTube ancien couvent des Carmes ». En vous abonnant à notre chaîne vous nous apporterez votre soutien



FONDATION
DU PATRIMOINE



Le magazine
des Côtes d'Armor



Voirie

La liaison douce à La Jannais

Les travaux relatifs à la voie douce de la pharmacie à La Jannais sont en cours d'achèvement. Les difficultés d'approvisionnement auprès des fournisseurs de poteaux et barrières bois ont fait que la réalisation des travaux a pris du retard. Tout devrait être terminé fin octobre au plus tard.

Les piétons et les cyclistes pourront enfin circuler de manière plus sécurisée.

André BOURGET.



Urbanisme

La balade urbaine le samedi 25 septembre



Pour aider à la réflexion et à la prise de décisions concernant l'aménagement de la centralité, le bureau d'études ORIGAMI qui a été recruté en février a organisé le 25 septembre dernier une balade urbaine avec les élus et les citoyens.

Le 16 novembre prochain à 19h, à la salle polyvalente, des ateliers avec le même objectif vous seront proposés.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en mairie.

Rencontres avec ...

« Petit japon breton »



Adeline Bichet s'est installée à L'Eumais comme productrice de végétaux bios sur une micro-ferme.

Docteurat en Biologie Végétale en poche, Adeline est partie au Japon travailler en

Bio-informatique, emploi post doctorat de 2001 à 2003.

Elle rejoint ensuite une start-up en région parisienne toujours dans le domaine de la Bio-informatique et surtout le développement Web, pendant 7 ans.

A l'Office Mondial de la Santé Animale, elle travaille sur des supports informatiques internes et sur des développements informatiques supports métiers.

De 2016 à 2017, elle souhaite franchir le pas et devenir agricultrice. Elle intègre le parcours de formation à la chambre de l'agriculture à Plérin.

En 2017, elle crée sa micro-entreprise en informatique qui gère des applications pour des entreprises et s'installe à L'Eumais.

Elle détient 2,5 ha dont 1 ha en maraîchage. Adeline

travaille seule et en 2021, elle installe une serre pour la production de légumes et végétaux nécessitant de la chaleur.

Son projet est de produire des variétés asiatiques et légumes anciens tels que la patate douce, salade japonaise, radis japonais, champignons japonais : « Commencer petit et monter en puissance et suivre de manière contrainte l'évolution lente des végétaux ».

C'est un projet à 5 ans, la production de bambous avec la fourniture de chaumes. Adeline s'investit dans la production de niches, à petite échelle, loin de la production à outrance et destinée en partie à la restauration.

Aujourd'hui, la vente se fait sur site et Adeline va rejoindre la ferme de Patrice Hamoniaux le mercredi soir pour la vente de ses produits. Elle est en contact également avec Point vert à Matignon, souhaite participer au marché de Noël et participe à des échanges avec différents petits producteurs locaux pour faire connaître ses produits et ceux de ses confrères.

Elle est prête à rejoindre le marché hebdomadaire de Créhen dès qu'il sera mis sur pied.

Alain MACÉ.

Eric LETORT est chef d'entreprise en peinture.

Après un apprentissage à La Richardais et des études au CFA de Saint-Malo, il signe des contrats dans plusieurs entreprises dans le domaine de la peinture.

De 1991 à 1995, Eric travaille aux établissements LE-BAIL à Quévert et son employeur, sur le point d'arrêter ses fonctions, lui suggère et l'encourage à se lancer seul et à créer sa propre entreprise.

Et donc en 1995, Eric crée sa société qui connaîtra des débuts difficiles mais qui seront encouragés par une entente continue avec son ancien patron, ce qui l'aidera à décrocher des marchés.

Son activité est essentiellement composée de travaux de

peinture en extérieur et intérieur, avec de la tapisserie. La demande est plus importante en intérieur qu'en extérieur.

Un rayon d'action assez large qui va de Saint-Enogat, Dinard à Dinan, Quévert en passant par Hénanbihen.

Eric travaille seul depuis une dizaine d'années. Par le passé, il a eu 2 apprentis.

Il a aussi un compte facebook avec quelques photos de chantiers.

Ses loisirs : participation aux battues avec ses chiens dans différentes communes, course à pied et vélo de route.

Alain MACÉ



Le Club des Aînés Ruraux

Des nouvelles du club...

Bonjour à toutes et à tous,

Ainsi que je vous l'avais annoncé, nous avons organisé jeudi 16 septembre, une journée d'animation.

Les passes sanitaires ont été contrôlés à l'entrée, sur smartphones, et quelques documents papier.

Nous n'étions pas aussi nombreux que d'habitude, entre ceux qui n'étaient pas vaccinés depuis assez longtemps et ceux qui avaient encore des craintes, mais visiblement la soixantaine de participants a apprécié ces « retrouvailles ». Il y en a eu aussi plusieurs qui avaient profité des derniers beaux jours pour partir.

La matinée a été plutôt dédiée aux jeux de cartes, et l'après-midi à la pétanque, aux palets ainsi qu'aux boules bretonnes. La pause repas galette/saucisse et flan a permis de se restaurer, confortablement assis dans la salle, et d'échanger.

Nous avons beaucoup apprécié la présence, sur l'heure du déjeuner, de Madame le Maire ainsi que celle de plusieurs employés communaux et de conseillers municipaux.

Sur la fin du trimestre 2021, nous avons prévu deux repas, un le 18 novembre pour fêter les anniversaires des

adhérents ; puis comme tous les ans un repas de Noël.

C'est la date du 9 décembre qui a été retenue pour ce dernier, et nous nous efforcerons de faire une fête, dans une bonne ambiance comme d'habitude.

C'est le 9 décembre, que nous proposerons les adhésions pour 2022.

L'année 2020 a été une année « blanche » pour le Club, avec le Covid et cette année 2021 a encore été chaotique pour tout le monde.

Peu de cartes d'adhésions ont été distribuées, principalement aux inscrits pour le voyage en Corse, qui a malheureusement été annulé.

Les conditions sanitaires semblent s'améliorer et nous laissent augurer des activités avec moins de contraintes. Nous avons déjà préparé un programme d'activités pour 2022, en espérant pouvoir l'effectuer dans des conditions agréables.

Nous nous attendons à vous revoir plus nombreux pour les deux rendez-vous de fin d'année 2021.

A bientôt donc...

Marie-Annick CLOGENSON, Présidente



Le VAFCP



Après deux saisons interrompues en regard de la pandémie COVID 19, nous avons débuté fin Août la saison 2021/2022. Malgré les contraintes sanitaires, les joueurs apprécient de pouvoir reprendre les activités sportives.

Les 3 équipes seniors évoluent :

- ◆ Pour l'équipe A le championnat de ligue de Régional 3.
- ◆ L'équipe B et C disputeront les championnats départementaux respectivement en division 2 et 4
- ◆ Les féminines en division départemental 1.
- ◆ Les jeunes pour les championnats à 11 sont en groupement avec le pays de MATIGNON.

Afin d'étoffer l'encadrement du club, nous sommes à la recherche de bénévoles, éducateurs et membres de bureau. Si vous êtes intéressés par la vie associative n'hésitez pas à nous contacter : 06 11 71 92 91.

Daniel COTIN et Philippe NICOLAS, Co-Présidents.

Equipe A - Photo prise après la victoire de Créhen Pluduno 3-0 contre l'équipe de la Jacques Cartier St-Malo



En haut de gauche à droite : Morgan TOQUE - Christopher FREGER - Marvin PORCHET - Frédéric OUTY - Alexandre DROGUET - Sylvain CHARLOT - Alan BESNARD - Allan HENRY - Mathieu SAMSON et Bernard SAMSON

Accroupis de gauche à droite : Anthony RODOLPHI - Gwénaél SANTIER - William LETALLEC - Benoit GALLAIS - Nicolas SALMON - Killian LEBLOND et Ronan DANIEL

Equipe B - Photo prise avant le match ayant vu la victoire de Créhen Pluduno 2-0 contre l'équipe de Plélan Vildé B



En haut de gauche à droite : Jérémy ROUXEL - Kévin GARNIER - Antonin LEMAU - Matthieu HATTON - Florian PICARD - Martial HAMONIAUX - Gaétan NIVET - Erwan TRIBOUT et Frédéric LELANDAIS

Accroupis de gauche à droite : Pierre-Patrick SEME - Cyril LEROUX - Théo FRABOULET - Simon QUIFOUMA - Pierre-Luc LEBORGNE et Arthur DESDOIT

Repas le 10 novembre à Pluduno

Menu : Blanquette de volaille - fromage et dessert

Sur place (10 € par adulte et 8 € par enfant) ou à emporter (8 €) à partir de 19 h

Contact Réservations : 06.19.28.97.21 avant le 05 novembre

Passé sanitaire obligatoire pour manger sur place

Karaté Club de l'Arguenon

Le samedi 4 septembre, le Karaté Club de l'Arguenon était présent au forum des Associations qui se tenait à Pluduno. Tout au long de cette journée, des renseignements ont été donnés aux potentiels futurs licenciés. Nous espérons les voir à la reprise des cours de karaté le 15 septembre ainsi que nos licenciés de la saison dernière.

De plus Steven DA COSTA, un jeune karatéka français, est devenu le 5 août dernier premier champion olympique masculin de karaté en s'imposant lors des jeux de Tokyo 2020. Le monde du karaté espère que sa belle prestation suscitera des vocations chez les jeunes et les adultes.

Jean-Pierre MARTEL.



Club de gym

Le Club de Gym de Créhen reprend ses activités avec une nouvelle prof, Gwen

Deux cours de 17h45 à 18h45 et de 19h à 20h dispensés dans la salle de karaté (complexe sportif) tous les jeudis

Coût de l'adhésion : 80 € / an pour un seul cours - 2 cours gratuits

Le passe sanitaire est obligatoire - masque obligatoire dans le couloir, pas de masque dans la salle de gym

Pour tous renseignements, merci de contacter la Présidente, Danielle GRAS au 02.96.84.00.51 / 06.33.11.52.51



Les Patineurs de l'Arguenon



Tarifs Saison 2021/2022 Les Patineurs de l'Arguenon

	Niveaux	Catégories	Âges	Jours et horaires de l'activité	Tarifs à l'année
Loisir	Débutants	Baby Roller	4 – 6 ans	Jeu de 17h-18h	95.00 €
	Débutants	Ecole de Patinage	7- 9 ans	Jeu de 18h-19h	95.00 €
	Débutants et Intermédiaires	Ecole de Patinage	10 – 14 ans	Jeu de 19h-20h	95.00 €
	Débutants et Intermédiaires	Loisir Adulte et + 15 ans	+ de 15 ans et Adultes	Mercredi (20h30-22h30)	95.00 €
COMPETITION	Intermédiaires Spécialisation	Ecole de Hockey	6 – 10 ans (2013 à 2009)	Mercredi (14h30-15h30) Vendredi (17h-18h30)	95.00 €
		Ecole d'Artistique	6- 10 ans (2013 à 2009)	Mercredi (12h15-13h30)	95.00 €
	Confirmés Jeunes	Patinage Artistique	De 2008 à 2005 compris	Mardi (entre 17h15-20h) Mercredi (12h15-14h30) Samedi (entre 8h30 et 17h)	125.00 €
		Rink-hockey	De 2008 à 2005 compris	Mercredi (15h30-17h15) U12-U14 Mercredi (17h15-19h) U16-U18 Vendredi (18h30-20h) U14-U16	125.00 €
	Confirmés Ados-Adultes	Patinage Artistique	2004 et plus âgés	Mardi (entre 17h15-20h) Mercredi (13h15-14h30) Samedi (entre 8h30 et 17h)	140.00 €
		Rink-hockey	2004 et plus âgés	Mardi (20h-22h) N2 Mercredi (17h15-19h) U18 Jeudi (20h-22h) N2 Vendredi (20h-22h) U18 - N3	140.00 €

Contact Loisir : 06 37 60 40 78

Contact Patinage Artistique : 06 82 99 21 74

Contact Rink Hockey : 06 37 60 40 78

Email : crehenpa@sfr.fr

Calendrier des matchs à domicile

Nationale 2

9 octobre : US Villejuif (93)
 30 octobre : Biarritz Ol (64)
 27 novembre : SA Gazinet Cestas (33)
 11 décembre : Roubaix CP (59)
 15 janvier 2022 : HCF Tourcoing (59)

Nationale 3

9 octobre : Quintin RC
 27 novembre : SPRS Ploufragan
 8 janvier 2022 : RC Dolois

Emeraude Cyclo VTT



L'association « Emeraude Cyclo VTT Créhen » a organisé le **22 Août dernier** une randonnée pédestre entre Créhen et St-Jacut, à défaut de n'avoir pas pu organiser les Virades en Mai pour cause de crise sanitaire.

Le départ se faisait du site du Vieux-Château, avec deux circuits possibles de 13 et 18 kms avec traversée vers l'île des Ebihens.

Les participants ont été surpris et très satisfaits des circuits qui, pour certains habitants de la commune, étaient une découverte. La météo a été clémente et le soleil nous a accompagnés tout au long de l'après-midi.

A l'arrivée, buvette et petite restauration attendaient les randonneurs qui pouvaient se reposer un peu face à la mer sur le site du Vieux-Château.

Alain MACÉ.

Cyclo Cross FSGT à l'étang

Dimanche 5 Décembre



Catégorie poussins - pupilles et minimes le matin

Catégorie adultes (1 - 2 - 3 - 4 et 5)

de 10h à 12h

de 13h30 à 17h

Entrée gratuite - Galettes/saucisses et buvette sur place

Pour tout renseignement, contactez Stéphane BENOIT au 06.58.73.98.59

Créh'Ane



L'association Créh'Ane proposait la première édition de 'l'âne en fête' le **dimanche 11 juillet dernier**. Cette animation a permis de valoriser et présenter ce compagnon par diverses animations. Les âniers provenant du grand Ouest ont informé le public sur l'éducation, l'entretien de l'âne.

La journée débutait par un défilé dans le bourg. Le large public familial a répondu présent. Les enfants ont pu faire des promenades en calèche, participer aux divers ateliers et se mesurer à l'animal lors du tir à la corde.

Les participants étaient satisfaits de se retrouver après de longs mois sans festivité. Les exposants ont proposé leur savoir-faire et intéressé le public par la variété de leur production. La journée se terminait par le goûter des ânes.

L'association remercie la commune, le personnel communal, les bénévoles qui par leur investissement ont contribué au succès de cette première édition.

Roger DENMAT, Président.



Les Bouquineurs

(Articles élaborés par Alain MACÉ)

Les Bouquineurs ont proposé le **9 juillet dernier** un spectacle théâtral au Vieux-Château.

La troupe « Lyncéus » a pu jouer une pièce de théâtre « jeunes fleurs, tristes loups » devant des spectateurs venus assez nombreux.

L'action se déroulant dans un château en bordure de mer, a trouvé le lieu idéal pour satisfaire au mieux le jeu des acteurs dans le décor planté sur ce site exceptionnel.

Les spectateurs comme les acteurs étaient enchantés d'avoir pu regarder ou jouer cette pièce dans ce cadre magnifique.

Chacun a pu déguster crêpes ou galettes saucisses accompagnés d'une boisson à la buvette.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle manifestation à définir tant au niveau de la date que du contenu.



Le 24 juillet, l'association « les Bouquineurs » a organisé un vide-grenier au centre-bourg de Créhen.

Environ 75 exposants étaient présents le samedi matin, scrutant le ciel en espérant le maintien d'une météo incertaine mais encore sans la pluie.

Dès 7 h du matin et même avant, nous avons déjà des visiteurs en quête de la bonne affaire.

Là aussi petite restauration et buvette accompagnaient

les visites.

Mais la météo nous a desservis et la pluie s'est mise à tomber très tôt le matin et sans cesser ou presque de la journée, si bien qu'en fin de matinée, une très grande partie des exposants étaient repartis.

La fin du vide-grenier aura été rapide mais nous aurons l'occasion de renouveler cette manifestation l'année prochaine en espérant une météo beaucoup plus sympathique.

Samedi soir, 4 octobre, plus de 120 personnes ont assisté au concert de « Malo chante Brassens » à la salle polyvalente., organisé par les Bouquineurs.

Autour de Jérôme (auteur-compositeur-interprète et fondateur du groupe, guitariste), Caroline (violon) et Nicolas (clarinette, clarinette basse) donnent le ton et accompagnent les chansons de Brassens avec talent, saluées par des applaudissements nourris.

Une mise en scène travaillée où Jérôme, sur scène, a su enchanter le public au gré de petites histoires, grands amours, rigolades, émotions, humour, évasion...

L'ensemble du public a été enchanté de la soirée et enthousiasmé par la virtuosité des musiciens.



CRÉHEN

Le **17^e** Incontournable rendez-vous de généalogie !

10 h à 18 h – Salle polyvalente
Complexe Louis Hamon

Entrée libre et gratuite



Généalogie
à Créhen



Arbres de familles locales

* Descendance des onze enfants

de Pierre **LETONTURIER** & Servane **LEMAITRE** en 1800
Trégon, Créhen, Plancoët, Pluduno, Saint-Lormel.

* Arbre descendant

de Julien **ROLLAND** & Liza **ROUILLÉ** en 1844
cinq enfants dans la région autour de Créhen.

* Ascendance des couples **NICOLAS x LE MOINE**
& **LECUYER x BURDAIS** originaires de la région de
Maignon et Saint-Cast.

* Arbres des adhérents du **club de généalogie de Créhen**
(Saint-Lormel, Saint-Cast, Ploubalay).



Exposition d'arbres
généalogiques



Venez accrocher le vôtre !

Les auteurs locaux : Histoire et Patrimoine



Des associations de la Bretagne Historique
seront présentes avec leurs bases de données

En soirée, repas au restaurant
Contactez Marie-Claude Hamonet
hamonetmarieclaude@yahoo.fr

Samedi 13 novembre 2021
Bourg de Créhen (22)

Sous réserve des contraintes sanitaires

Ecole publique de Saint-Lormel

C'est la rentrée !

Après deux mois de vacances estivales les élèves ont repris le chemin de l'école. Pour certains il s'agit de la première fois, pour d'autres c'est devenu une habitude et une joie de revoir les copains que l'on n'a pas vus depuis déjà deux mois !

Pour les enseignants aussi c'est la rentrée avec de grands changements, des effectifs importants et en hausse contrairement à la plupart des écoles du secteur. Le projet d'école a donc changé pour favoriser la mise en place d'ateliers d'autonomie permettant ainsi aux élèves dès leur plus jeune âge de devenir des personnes responsables et autonomes.

Par ailleurs les élèves ont eu un beau cadeau, de nouveaux vélos ont été amenés à l'école pour permettre à plus d'élèves de jouer sur la cour de récréation avec des beaux vélos brillants !

L'équipe enseignante n'a pas changé de l'année dernière, seuls les effectifs des classes ont évolué. Comme l'annonce le Ministère, le but est de revenir à des années « normales » avec la possibilité de faire plus d'activités que l'année précédente. Le RPI va pouvoir ainsi proposer du Roller, du Basket, un retour à la Ludothèque, certainement Cinécole... Et il paraîtrait que les poussins éclos de l'année dernière ont donné de nouvelles idées pour cette année, peut être pas de plumes mais nous vous en dirons plus une autre fois...

Encore une fois, ce sont les élèves qui en parlent le mieux « Je voulais revoir mes copains ! » nous raconte Loeizia, Césarín nous a révélé « Le temps va passer encore plus vite jusqu'à mon petit frère ! »

Une année haute en couleur s'annonce !

Julien DOMER, Directeur

Ecole publique de Créhen

Après deux mois de congés d'été, les élèves et les enseignantes de l'école Jacques Prévert ont retrouvé leurs classes, la cour de récréation, les apprentissages. Nous comptons en cette rentrée 27 élèves en CM et 15 en CE. En CM, la maîtresse est épaulée par 2 AESH (Aide aux Élèves en Situation de Handicap), Magali Goudin le lundi après-midi et le mardi matin, et Laurence Samson le vendredi matin.

Cette année, dans le cadre des sciences et de l'éducation au développement durable et à l'environnement, nos deux classes s'inscrivent, comme à St-Lormel, dans le projet « Je parraine mon arbre », avec le SMAP. Nous participerons aussi au dispositif Cinécole, permettant aux élèves de découvrir 3 films au cours de l'année. Bien sûr, les projets sportifs ne sont pas en reste. La classe de CE, comme celle de GS-CP, viennent de commencer un cycle de basket avec un intervenant : les séances ont lieu chaque vendredi après-midi à la salle des sports de Créhen. Les CM ont sollicité un cycle de découverte de l'escrime sportive avec un intervenant de Dinan Agglomération ainsi qu'un cycle de volley avec l'association Volley Est Armor. D'autres projets viendront émailler notre année scolaire qui débute.

Caroline DUFLOS, Directrice



➤ Les CE et les CM de Créhen

C'est la rentrée à l'école Immaculée Conception !

Jeudi 2 septembre, c'était le grand jour pour petits et grands. Après les grandes vacances, une nouvelle année scolaire a débuté...

C'est avec joie que toute l'équipe de l'école a accueilli ses 131 élèves répartis en 5 classes : 2 maternelles et 3 primaires. L'équipe éducative reste inchangée.

Nous allons continuer à travailler sur le vaste projet de "protège ta planète" mais cette fois en insistant sur la **biodiversité et le vivant...** Tout un programme !

Les ateliers philosophiques ont repris pour le cycle 3.

Dès le mois d'octobre, les élèves de CE2 et CM1 commenceront leur cycle natation à la piscine de Dinard, suivis des CP- CE1.

Notre célébration de rentrée a eu lieu le jeudi 23 septembre, célébration au cours de laquelle nous attachons une place importante à l'accueil des nouveaux élèves de l'école.

A retenir : l'assemblée générale de l'APEL (association de parents d'élèves) se déroulera le mardi 28 septembre 2021 à 18h30 salle Marie Saiget.

Fabienne GROUAZEL, Directrice, et son équipe enseignante



Les élèves de primaire en ateliers



Et ceux de maternelle



Le prochain bulletin communal paraîtra début janvier 2022.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 15 décembre 2021 mguerin.mairie-de-crehen@orange.fr

Saison culturelle

2021 - 2022

Jeudi 14 octobre à 20h30 au théâtre des Jacobins à Dinan

Vendredi 22 octobre à 20h30 à Solenval à Plancoët

Jeudi 4 novembre à 20h30 au théâtre des Jacobins à Dinan

Mardi 9 novembre à 20h30 au théâtre des Jacobins à Dinan

Jeudi 18 et Vendredi 19 novembre à 20h30 à Solenval à Plancoët

Jeudi 25 novembre à 20h30 au théâtre des Jacobins à Dinan

Jeudi 2 décembre à 20h30 à Solenval à Plancoët

Vendredi 10 décembre à 20h30 à Solenval à Plancoët

Mardi 11 janvier à 20h30 au théâtre des Jacobins à Dinan

Les Plaisirs du Louvre (musique)

La Révérence (théâtre)

Louis Chedid (musique)

Monstro (arts du cirque)

Théâtre Cinéma avec la Cie Le Combat Ordinaire

Ballaké Sissoko § Vincent Ségal (musique de nuit)

Les Voix du Verbe (musique)

Constance, Pot Pourri (humour)

Miroirs Lointains (musique)



Salle Solenval à Plancoët

BILLETTERIE

En ligne : saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr

Théâtre des Jacobins :

Sur place : Rue de l'Horloge à Dinan

Par téléphone : 02.96.87.03.11

Ouvrage de Régis-Hubert CLECH ...

« **De La Mer à l'Assiette Manche-Mer du Nord** » est un ouvrage né d'une volonté de donner accès aux informations nécessaires sur la filière pêche de cette zone côtière pour consommer facilement de manière durable et en toute connaissance des produits halieutiques.

On y trouve, les techniques de pêche, corps de métier et 45 espèces cuisinées réparties par saison avec accords mets et vins.

Conçu pour les futurs professionnels de la restauration et ceux qui souhaitent cuisiner des produits frais, les recettes ont été pensées sans aucun matériel spécifique

ni ingrédient introuvable dans les commerces traditionnels.

Naviguant entre Boulogne sur mer, pour mon travail de chef de cuisine et Créhen, mon domicile familial, je suis ravi de pouvoir partager avec vous tous une (ou deux) recettes dans le bulletin municipal.

Régis-Hubert CLECH

L'ouvrage n'est pas à ce jour en vente dans le commerce mais disponible à la demande (Coordonnées en Mairie ou via ma page Facebook).

Vous serez informés d'une date de dédicace à la bibliothèque.

GRONDIN PERLON

Chelodactylus lineatus



Le grondin est un poisson de fond (poisson benthique) où il affectionne sable, vase et graviers. Il évolue de 20 à 200 m de profondeur.

Ce magnifique poisson à la robe orangée se caractérise essentiellement par d'imposantes nageoires pectorales allant du bleu à vert électrique. Mais il est également reconnaissable avec sa forte tête osseuse au profil allongé. Lorsqu'il évolue sur le fond à la recherche de sa nourriture : crustacés, mollusques et même petits poissons, il donne l'impression de « marcher ». L'appellation « grondin » venant du fait qu'il peut « gronder » de mécontentement en comprimant sa vessie natatoire lorsqu'on le sort de l'eau.

Moins commun que son cousin le grondin rouge il est de fait moins connu des consommateurs qui ne pourront qu'apprécier sa chair blanche, ferme et délicate.

FILETS DE GRONDIN PERLON SNAKÉS, COEUR D'ARTICHAUT ET BETTERAVE ROUGE, AUX NOISETTES

Pour 4 personnes

4 ou 8 filets de grondin perlon
désarêtés
2 ou 4 cœurs d'artichaut
1 ou 2 betteraves rouges cuites
1 belle échalote
Huile de noisette
Vinaigre de Xérès
Poivre du moulin, sel fin
Zeste et jus de citron vert
Noisettes

PROGRESSION

Cuire les cœurs d'artichaut avec un 1/2 citron dans l'eau.
Refroidir dans de l'eau glacée et égoutter.
Tailler les betteraves en fine brunoise.
Ciseler finement l'échalote.
Tailler les artichauts refroidis en brunoise.
Mélanger le tout et assaisonner avec l'huile de noisette et le vinaigre de xérès. Saler et poivrer.
Ajouter quelques éclats de noisettes et réserver à température ambiante.
Huiler légèrement les filets de grondin.
Les poêler et assaisonner
Dressage
Dresser l'ensemble et arroser sensiblement avec du jus de citron vert et quelques zestes



Technique de pêche

Chalut de fond

Taille réglementaire

Pas de taille minimale communautaires 23 cm pour les plaisanciers

Valeur nutritive

Calories : 97.4 kcal

Protéines : 20.3 g

Lipides : 1.79g

Préconisations d'achat

Entier ou en filets

Le corps doit être rigide et les couleurs vives sur le dos et le ventre

Marché de Noël à CREHEN

4 et 5 DECEMBRE 2021

de 10 h à 19 h

Dans le Complexe Louis Hamon

Organisé par les Bouquineurs

Entrée Libre : Pass Sanitaire
Obligatoire

60 Exposants :

Cadeaux de Noël

Artisanat

Spécialités gourmandes

Restauration sur place

L' Association "Un Enfant au Pérou" sera présente
pour ses ventes traditionnelles

*N'oublie pas d'apporter ta lettre,
le Père Noël sera présent de 15h à 17h
le Samedi et le Dimanche.*

